

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine
désormais disponible en ligne,
sur Pau.fr et sur l'appli Ma Ville Facile

Afin d'optimiser le parcours des usagers, La Maison de l'Habitat et du Patrimoine met à disposition un formulaire en ligne qui sera disponible dès le mardi 7 décembre prochain sur www.pau.fr, rubrique des « Démarches en Ligne », ainsi que sur l'appli Ma Ville Facile.

Il permettra aux propriétaires occupants de saisir directement la Maison de l'Habitat et du Patrimoine pour solliciter un accompagnement technique et financier relatif à un projet de rénovation sur leur résidence principale, portant sur des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation à la perte d'autonomie et au vieillissement, ou de mise en sécurité du logement (électricité, plomberie, charpente, etc.).

Complété en 5 minutes, ce formulaire vient donc diversifier les moyens offerts aux usagers pour saisir la Maison de l'Habitat et du Patrimoine. Les données renseignées seront directement transmises à un conseiller technique qui prendra en charge le propriétaire pour répondre au mieux à ses interrogations, et l'accompagner dans son projet.

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine - présentation

Installée 18 rue des Cordeliers à Pau, la Maison de l'Habitat et du Patrimoine est le guichet unique de l'agglomération pour toutes les questions relatives à l'habitat, l'énergie et l'accès au logement. Accessible à tous, elle offre un service public local, neutre et gratuit, dont les missions sont multiples :

- Accueillir, informer et accompagner les habitants de l'agglomération, qu'ils soient propriétaires, locataires ou encore investisseurs, souhaitant mener à bien un projet d'amélioration de l'habitat ou d'accession à la propriété. Elle propose un conseil technique, ainsi qu'un appui administratif pour les demandes de subvention.
- Informer sur les dispositions particulières à respecter en secteur patrimonial remarquable en centre-ville de Pau, et renseigner sur les bâtiments de l'agglomération protégés au titre du PLUi.
- Accueillir, informer les demandeurs de logement social, et enregistrer leur demande sur le service en ligne.

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine organise également des permanences tenues par ses partenaires : ADIL, Habitat Jeunes, Architecte des Bâtiments de France, Soliha, Conseillers FAIRE, etc. Enfin, la Maison de l'Habitat et du Patrimoine héberge l'association des Compagnons Bâisseurs Nouvelle Aquitaine avec qui elle travaille étroitement pour l'insertion sociale des habitants, par le logement.



Soyez mieux chez vous !

MAISON de L'HABITAT et du Patrimoine

CONSEILS ET SUBVENTIONS

18 rue des Cordeliers

PROPRIÉTAIRES, LOCATAIRES, INVESTISSEURS, BAILLEURS

 pau.fr



Merci de bien vouloir diffuser cette information dans vos prochaines éditions.

Contact presse : Isabelle Deluga / 05 59 27 85 80 / i.deluga@agglo-pau.fr